AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (19)ItemJean-Baptiste André Godin à Pierre-Félix Courtépée, 3 septembre 1878

Jean-Baptiste André Godin à Pierre-Félix Courtépée, 3 septembre 1878

Auteur·e: Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (19)
Collation4 p. (322r, 323r, 324v, 325r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Pierre-Félix Courtépée, 3 septembre 1878, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 29/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49695

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction3 septembre 1878
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère
DestinataireCourtépée, Pierre-Félix (1815-1893)
Lieu de destination35, rue de Seine, Paris

Description

RésuméGodin, retenu par la session du Conseil général de l'Aisne et ayant des difficultés à lire l'écriture de Courtépée, s'excuse du retard de sa réponse. Il l'informe qu'il a renvoyé à Fauvety l'article qu'il lui avait envoyé avec ses observations. Il l'avertit qu'il ne partage pas ses vues sur la rémunération du capital et sur les limites qu'il pose à la justice ; il lui annonce qu'il reviendra dans *Le Devoir* sur le quatrième facteur de richesse de Courtépée, lui n'en admettant que trois qui doivent déterminer les bases sociales de la répartition de la richesse dans la société. Godin discute des mérites des êtres humains : « S'en remettre aux apparences sociales pour apprécier l'importance du droit et de la justice de nos semblables, de leur valeur et de leur mérite, autrement que par leurs actions, cela me paraît être une dangereuse erreur. »

NotesDans le numéro du 22 septembre 1878, Godin publie un article, « Le droit à l'existence », qui revient sur la discussion relative aux agents producteurs de la richesse et la répartition des bénéfices (voir en ligne :

https://cnum.cnam.fr/CGI/fpage.cgi?P1132.2/19/80/466/0/0, consulté le 12 mai 2023).

Mots-clés

Articles de périodiques, Coopération, Problèmes sociaux Personnes citéesFauvety, Charles (1813-1894) Œuvres citées

- Godin (Jean-Baptiste André), Solutions sociales, Paris, A. Le Chevalier, 1871.
- Le Devoir, Guise, 1878-1906.

Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024